Bulletin Communal Villeperdrix

Numéro 2

1e semestre 2015

Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous.

Budget 2015

Les premières semaines de l'année 2015 ont été consacrées à la mise en place du budget communal 2015. La commission des finances puis l'ensemble du Conseil ont travaillé à plusieurs reprises sur ce dossier puis il a été présenté à Mme Girodolle inspectrice des finances publiques, responsable de la Trésorerie de Rémuzat. Le Conseil Municipal a voté ce budget le 25 Mars en séance publique. Grace au gestions rigoureuses des années précédentes et malgré une baisse des dotations d'Etat, l'équilibre a été relativement facile à trouver et a permis d'autofinancer la part communale des travaux d'assainissement. Sur les conseils de la Trésorerie nous avons augmenté d'un demi-point 2 taux d'imposition communale (la taxe d'habitation et le foncier bâti) et ce pour maintenir l'effort fiscal de la commune, notion de plus en plus importante dans l'attribution des subventions.

L'Espace Natural Sensible

Voir l'article page 2.

Urbanisme et Travaux

Le travail continue pour la Carte Communale et les travaux à l'ancienne école dont la réimplantation du four. Le dossier de la Carte communale est complexe et les dernières lois ne nous facilitent pas la tâche. Pour l'ancienne école, après une pré étude du CAUE, nous sommes sur le point de confier une mission de maitrise d'œuvre à Dominique Fahri, architecte à Nyons, pour l'établissement du permis de construire.

Inauguration de la STEP
Schéma directeur pour l'eau potable
Pannes d'électricité
Remise de médaille à Gérard Plantevin

Voir les articles page 3.

Département et intercommunalité

Outre l'actualité de nos dossiers communaux , il est tout aussi important de faire le point sur la vie départementale et intercommunale. Un nouveau conseil départemental (qui remplace l'ancien Conseil Général) vient d'être mis en place et nous avons reçu en Mairie le 27 mai dernier nos nouveaux conseillers départementaux accompagnés de leurs suppléants afin de faire le point sur nos projets. C'est pour eux une tâche difficile que de visiter les 73 communes qui constituent le nouveau canton et ils doivent être remerciés de leur volonté de rencontrer chaque équipe municipale. Dans cette nouvelle assemblée départementale, les territoires ruraux sont nettement moins représentés et il faudra donc restés vigilants si on ne veut pas être laissés de côté au profit de zones plus peuplées comme la Vallée du Rhône. Les discussions sur le périmètre de la nouvelle communauté de communes vont reprendre dans l'été en vue d'un accord pour la fin de cette année. L'année 2016 sera consacrée à la mise en place administrative de la nouvelle structure pour un début de fonctionnement au 1er Janvier 2017. Cette nouvelle « interco » aura, on l'espère, l'ensemble des compétences des anciennes communautés mais aussi de nouvelles imposées par la loi : droit des sols, eau potable, assainissement, gestion des rivières, etc.

Les Communes nouvelles

Je ne peux terminer ce propos sans parler de « Communes nouvelles ». En effet, la France avec ses 36000 communes représente 40 % des communes européenne et l'Etat veut donc baisser ce chiffre de façon notoire. C'est pourquoi l'administration nous demande de réfléchir dès maintenant à des projets de fusion de communes limitrophes dans le cadre d'un même bassin de vie pour créer des « communes nouvelles ». Les expériences menées à ce jour, montrent que dans tous les cas la nouvelle structure est moins couteuse et plus efficace et permet surtout de conduire des projets plus ambitieux.

Ce sont donc des changements importants qui nous attendent et nous devons nous y préparer dès maintenant. Ces nouvelles structures sont porteuses d'espoir mais il faudra savoir garder notre identité et notre authenticité et c'est tous ensemble que nous y arriverons.

Amitiés *Jacques Nivon*

Horaires de la Mairie

La mairie est ouverte au public les **jeudi, le matin de 9h à 12h**.

Calendrier

Tous les mercredis après-midis, *sauf juillet et aout*: **Bibliothèque**, salle polyvalente à Villeperdrix.

28/6 au 16/7: Les Aquabelles « Les couleurs de l'artiste », salle polyvalente à Villeperdrix.

4/7, 11h : Inauguration du STEP.

11/7, 15h Concours de pétanque, 21h fête au village.

12/7, 18h Apéro des estivants au village, 19h concert de Alexia Carr.

13/7 à 21h Grand Gala Lyrique dans l'Eglise de Villeperdrix - voir page 3.

18/7 au 09/8 inclus, 15h - 19h « Lavande et distillation, une page de l'histoire d'un village», exposition présentée par Bernard Ducros, salle polyvalente à Villeperdrix.

27/7, 21h Concert de l'ASPDA, Chorale du Delta avec Coline Serreau, à l'église.

10/8 au 25/8 Expo de Gisèle Simon, salle polyvalente à Villeperdrix.

9/8 Apéro des estivants à Léoux.

15/8 Brocante, suivi du Repas des Chasseurs à Villeperdrix.

1/8 au 16/8 : Many, Catherine Cattin et Guy Rouvier exposent dans la salle polyvalente à Léoux.

Villeperdrix sur la toile

Dirigiez votre ordi cet été vers villeperdrix.fr.

Le printemps à Léoux

L'Espace Naturel Sensible (ENS)

Après l'achat des terrains de Marcel Corréard via la SAFER, à 50% subventionné par le département, la commune dispose désormais d'une surface considérable dont le patrimoine écologique est caractéristique de la Drome Provençale avec une biodiversité importante. Ce territoire est donc attrayant non seulement pour les randonneurs mais aussi pour tous les scientifiques: botanistes, ornithologues et entomologistes (ceux qui étudient les insectes).

Pas étonnant que la commune ait décidé d'installer un régime spécifique sur les terrains acquis ainsi que sur les terrains limitrophe qu'elle avait déjà : un Espace Naturel Sensible, ce qui veut dire que la commune va développer des mesures visant la protection et l'entretien de la nature et leur valorisation pour le tourisme rural. On peut penser au débroussaillage par les troupeaux (pour éviter que tout se transforme en bois de pins), au balisage des sentiers, à l'aménagement des petits parkings ainsi qu'aux panneaux avec explications de la richesse de l'offre et à la publicité.

Mais, avant de procéder, il faut faire une étude qui décrit en détails la situation, les soucis actuels et les possibilités pour améliorer et renforcer l'aménagement de ces terrains. Dans ce cadre Claire Robert, étudiante de l'Université de Brest Bretagne Occidentale, fait un stage de 6 mois sous direction d'Aurélie Carod du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Claire a déjà commencé à faire l'inventaire. Elle interviewe les habitants, qui peuvent lui donner des informations (et parfois des images) sur leur environnement. Son dossier (qui est a finir fin septembre), sera la base pour un dossier officiel qui amène à la création officielle de l'ENS.

Le Maire a marié son fils

Samedi 23 Mai, au village, il régnait comme un air de fête. Eh oui, Jacques NIVON Maire de la Commune, mariait son fils. Dans un vrombissement assourdissant, la mariée arriva depuis Sahune dans une Ferrari rutilante et retrouva sur la place son bien aimé arrivé en Solex, accompagné par ses témoins.

La salle de la Mairie était bien sûr trop petite pour accueillir tout le monde mais la sono du Comité des fêtes permit à tous d'entendre les "oui" réciproques.

La cérémonie religieuse se déroulait ensuite à Condorcet ou les « novis » vivent avec leurs enfants Nathan et Naïs.

Beaucoup de bonheur aux mariés et félicitations aux familles.

Villeperdrix, au cœur du nouveau Parc naturel régional des Baronnies provençales !

Le 26 janvier dernier, paraissait au Journal Officiel le décret de création du Pnr des Baronnies provençales. Cette publication, tant attendue, conclut la période de préfiguration qui aura duré 7 ans, sans compter la phase de sensibilisation des élus et de la population qui a commencé à la fin des années 1990.

Aujourd'hui, le 51e Parc naturel régional est en train de se mettre en place : désignation des instances et des délégués, groupes de travail ou de commissions intégrant élus et représentants d'association, premières publications en direction de la population, etc. 86 communes et 6 ville-portes, aux côtés des deux départements (Hautes-Alpes et Drôme) et des deux Régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes) sont d'ores et déjà adhérentes, mais, pour celles qui voudraient adhérer, il sera possible, d'ici à la fin de l'année, d'avoir le statut de « commune associée ». Déjà plusieurs communes en ont fait officiellement la demande.

Chez nous

A Villeperdrix, le Pnr s'est engagé aux côtés d'associations ou de la commune sur différents projets, du point de vue financier ou technique : étude historique dans le cadre du projet de carte communale, création d'un espace naturel sensible dans une partie des gorges du Léoux et des montagnes d'Angèle et de Buègue, projets de restauration des terrasses et de valorisation des paysages de gorges, rénovation du sentier des oliviers, restauration du pont romain, etc. D'autres actions, plus transversales, concernant la forêt, le pastoralisme, les circuits courts, etc. ont pu également concerner notre commune, des habitants ou des exploitations agricoles et forestières. Situées au cœur des gorges de l'Eygues et le long de la RD 94, qui est l'axe majeur du Parc naturel régional, notre commune a toute sa place à prendre dans des projets qui concerneront la préservation des patrimoines naturels et culturels, mais aussi le développement économique de notre territoire.

Bulletin Communal Villeperdrix

Le printemps au Village

L'Eau potable

Notre réseau d'eau potable doit être contrôlé pour en vérifier son bon fonctionnement. La première phase de cette étude : la mise en fiche de tous les comptages et l'inventaire de chaque prise d'eau non comptabilisée. Ensuite, début Août, des capteurs seront installés sur l'ensemble du réseau afin de connaitre les consommations instantanées en période de pointe ainsi que la pression de service. Courant Septembre, des coupures de nuit seront opérées afin de détecter les fuites importantes. Les abonnés concernés seront prévenus à l'avance. Le schéma directeur sera prêt à la fin de l'année afin que nous entamions un programme pluriannuel de rénovation du réseau (renouvellement des compteurs, vérification des vannes sectorielles, changement des conduites les plus anciennes) afin d'avoir un bon rendement entre l'eau produite et l'eau consommée comme nous l'oblige la loi.

Inauguration de la STEP

La nouvelle station d'épuration est en service depuis Novembre dernier. Les entreprises procèdent aux dernières levées de réserves et les eaux rejetées après traitement sont conformes aux prévisions et à la loi.

En ce qui concerne l'extension du réseau d'assainissement collectif, les pompes de relevage seront en fonction fin juin. Le Conseil Municipal a fixé le montant de la taxe de raccordement et une lettre sera adressée à chaque propriétaire concerné pour lui demander de se raccorder au plus vite : le bon fonctionnement des pompes en dépend.

Nous demandons également aux utilisateurs de la station de ne pas jeter dans les toilettes des serviettes hygiéniques ou des lingettes (même biodégradable). Ces éléments se retrouvent dans les bassins et, à la longue, perturbent le fonctionnement. Il est également demandé de vérifier que des eaux de pluie ou d'arrosage ne soit pas envoyées.

L'inauguration de ces installations a été fixée au samedi 4 juillet prochain à 11 heures ; Chacun d'entre vous y est invité.

Gérard Plantevin médaillé

Gérard recevra le 4 Juillet prochain la médaille d'Honneur régionale, départementale et communale pour marquer ses 31 années au service de la Commune, dont 19 comme Maire. Elle lui sera remise par Jean Besson, sénateur honoraire en présence de Mr le sous-préfet de Nyons et de nombreux élus locaux. Le cérémonie se déroulera après l'inauguration de la STEP prévue a 11 heures et l'ensemble de la population y est invité.

La Bibliothèque

Marie Body a créé une nouvelle bibliothèque avec un espace de rencontre dans la salle polyvalente au village. Chacun peut venir choisir un livre ou un film, jouer aux cartes, boire un café, ou simplement papoter ! La bibliothèque est ouverte tous les mercredis après-midis jusqu'à la fin du mois de juin et reprendra en septembre.

Dix âmes de plus

Du 15 janvier au 14 février 2015 à eu lieu le recensement dans notre commune. Après les résultats de l'enquête INSEE il en ressort que nous sommes 115 habitants à Villeperdrix. C'est dix de plus qu'en 2011. Merci à tous d'avoir bien voulu participer à cette enquête.

Repas des chasseurs

Le sept mars l'ACCA à organisé une soirée cabaret à l'Auberge du village, bonne ambiance et salle comble. L'orchestre de David Gomez assurait l'animation. Nous avons passé une très bonne soirée.

Pannes d'électricité

Les 11 Mai et le 2 Juin derniers notre commune a connu quelques fautes de plusieurs heures dues à une rupture de la ligne électrique aérienne alimentant Léoux. Ces incidents sont provoqués par des vautours qui, ne voyant pas la ligne, la télescopent. Cela entraine tout d'abord la mort de l'oiseau et au minimum un court-circuit voire la rupture des fils comme cela a été le cas le 2 Juin. Outre le risque permanent lié à aux oiseau de grande envergure, le problème est aggravé par la vétusté confirmée de la ligne alimentant toute la commune depuis St. May. ERDF a été alerté sur ce sujet depuis longtemps par mail, par courriel et oralement mais hélas sans résultat à ce jour. Ses responsables nous disent attendre des financements européens liés à la réimplantation du Gypaète barbu, projet porté par l'association « Vautours en Baronnies ».

FORCE EST DE CONSTATER QUE SUR NOTRE TERRITOIRE, LA VIE QUOTIDIENNE DES HOMMES PASSE APRÈS LA VIE DES OISEAUX.

C'est simplement inadmissible.

De nous à vous

Le Bulletin Communal est rédigé et illustré par une équipe de conseillers et d'habitants de notre commune. Il existe aussi en format numérique (PDF).

Bulletin Communal
Villeperdrix

Exposition d'art

Le 8 mai cinq artistes de chez nous, Alexia Carr, Catherine Cattin, Guy Rouvier, Many et Brigitte Mege, ont dévoilé leurs œuvres dans la salle polyvalente de Villeperdrix. Une diversité de styles et techniques : peintures, sculptures en bronze, collages, constructions en bois et acier… Nos illustrations ne vous donnent qu'un petit échantillon.

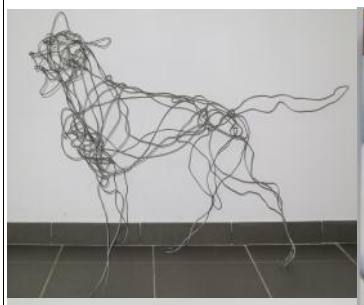

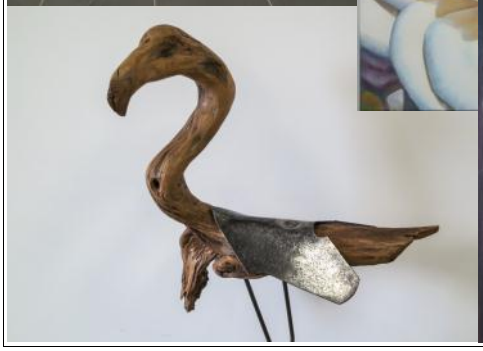

Spectacle de Noël

Organisé par le comité de fêtes L'Arbre de Noel a eu lieu le 21 décembre dernier. Apres avoir décoré un sapin dans la cour de la salle polyvalente l'assemblée, tous âges confondus, a assisté au spectacle de marionnettes donné par Lisa de la Compagnie Calorifère, originaire des baronnies. Le spectacle a recueilli un vif succès avec des applaudissements nourris. Pour clore l'après-midi, la marionnettiste s'est mêlée à l'assistance pour partager le goûter de Noël.

ANNONCE

Pour l'exposition « Lavande et sa distillation » de cet été, si vous avez des souvenirs à conter, si vous disposez de photos ou d'objets, même dépareillés (ils racontent une histoire) merci de contacter Bernard Ducros au 04 75 27 98 08.

Cette exposition est parrainée par l'association du patrimoine (l'ASPDA), soutenue par la municipalité, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales et Fontalis de Sahune.

Le désherbage

L'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) vient de faire paraitre une synthèse des recherches sur des produits phytosanitaires qui vise particulièrement trois molécules: le Malathion, le Diazinon et surtout le Glyphosate contenu dans les herbicides (désherbants). Cette dernière est classée toxique pour les êtres vivants et carcinogène pour l'humain.

Déjà les employés de la communauté du Pays de Rémuzat n'utilisent plus les produits concernés, un exemple à suivre. L'alternative est de dépenser un peu d'énergie (tondre ou utiliser un désherbeur thermique), avec généralement un résultat plus joli à l'œil et certainement plus sain. Merci de ne pas utiliser ces produits sur le domaine public communal (chemin, places, cimetières, et surtout pas autour les fontaines ou sources).